DocuSign Envelope ID: 0625101E-A7D8-4B36-BCBB-53284AE05DBF

copie certifiée conforme
Henri Guichard
2C20CC53AA264A6...

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	633 700		633 700	671 293	37 593-	5.60-
Chiffre d'affaires NET	633 700		633 700	671 293	37 593-	5.60-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 535	296	8 239	NS
Autres produits			985	12	973	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			643 220	671 602	28 382-	4.23-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			137 615	156 711	19 096-	12.19-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 462	3 191	1 271	39.82
Salaires et traitements			316 030	356 413	40 383-	11.33-
Charges sociales			111 539	137 832	26 293-	19.08-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				145	145-	100.00-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 043	3 391	1 652	48.72
Total des Charges d'exploitation (II)			574 689	657 684	82 994-	12.62-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 531	13 918	54 612	392.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 346	444-	3 790	853.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 346	444-	3 790	853.60
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 636	2 724	1 912	70.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 636	2 724	1 912	70.17
2. Résultat financier (V-VI)	1 290-	3 168-	1 878	59.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	67 241	10 750	56 491	525.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 880	1 880-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 880	1 880-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 485	6 485-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		6 485	6 485-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 605-	4 605	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 494	922	11 572	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	646 566	673 038	26 472-	3.93-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	591 819	667 815	75 996-	11.38-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 747	5 223	49 524	948.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	3 346	444-
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	3 858	1 976

DocuSign Envelope ID: 0625101E-A7D8-4B36-BCBB-53284AE05DBF

EXCO Loire
Fertiliseurs d'Entreprises
Audit - Expertise Comptable - Conseil - Social

DocuSigned by: Copie certifiée conforme
Henri Guillard
2C20CC53AA264A6...

SAS TAACK

29 BD
EDGAR
QUINET

75014 PARIS

Comptes Annuels du 01/01/2023 au 31/12/2023

Z.I Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir – BP 178
42004 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. 04.77.47.64.35
@ : exco-loire@exco.fr
Web : https://moncabinet.exco-loire.fr

KRESTON INTERNATIONAL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 500	4 500				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 500	4 500				
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	368 576		368 576	745 101	376 525-	50.53-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 339		7 339	1 493	5 846	391.65
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 083		7 083		7 083	
	Total III	382 997		382 997	746 593	363 596-	48.70-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	387 497	4 500	382 997	746 593	363 596-	48.70-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	63 588	58 365	5 223	8.95
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 747	5 223	49 524	948.15
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	140 335	85 588	54 747	63.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	145	173	28-	16.14-
	Emprunts et dettes financières diverses	13 006	351 102	338 096-	96.30-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 139	112 892	58 753-	52.04-
	Dettes fiscales et sociales	175 105	196 241	21 136-	10.77-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	242 396	660 409	418 013-	63.30-
	Ecarts de conversion passif (V)	267	596	329-	55.25-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	382 997	746 593	363 596-	48.70-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	242 396	309 307		

DocuSign Envelope ID: 0625101E-A7D8-4B36-BCBB-53284AE05DBF

TAACK
Société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 euros
Siège social : 29, boulevard Edgar Quinet, 75014 Paris
828 497 867 R.C.S. PARIS

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 JUIN 2024

(…)

DEUXIEME DECISION
(*Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2023*)

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à 54.747 euros au compte « Report à Nouveau »

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

(…)

Pour copie certifiée conforme

DocuSigned by:
Henri Guichard
2C20CC53AA264A6...

CITEL GUICHARD
Président
Monsieur Henri Guichard

Stéphane CUZIN

20 Rue Brunel
75017 PARIS

TAACK

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros

29 Boulevard Edgard Quinet
75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

TAACK

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros
29 Boulevard Edgard Quinet
75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société **TAACK**,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **TAACK** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte vous informe que les appréciations les plus importantes auxquels j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 31 mai 2024

Stéphane CUZIN

Commissaire aux comptes inscrit sur
la liste nationale des commissaires aux
comptes rattaché à la CRCC de Paris

Signé par

Signature numérique de : Stéphane CUZIN
Date : 31-05-2024 11:26
Lieu : PARIS

6566383062646533 2d3…

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 500	4 500				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 500	4 500				
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	368 576		368 576	745 101	376 525-	50.53-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 339		7 339	1 493	5 846	391.65
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 083		7 083		7 083	
	Total III	382 997		382 997	746 593	363 596-	48.70-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	387 497	4 500	382 997	746 593	363 596-	48.70-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	63 588	58 365	5 223	8.95
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 747	5 223	49 524	948.15
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	140 335	85 588	54 747	63.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	145	173	28-	16.14-
	Emprunts et dettes financières diverses	13 006	351 102	338 096-	96.30-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 139	112 892	58 753-	52.04-
	Dettes fiscales et sociales	175 105	196 241	21 136-	10.77-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	242 396	660 409	418 013-	63.30-
	Ecarts de conversion passif (V)	267	596	329-	55.25-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	382 997	746 593	363 596-	48.70-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	242 396	309 307		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	633 700		633 700	671 293	37 593-	5.60-
Chiffre d'affaires NET	633 700		633 700	671 293	37 593-	5.60-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 535	296	8 239	NS
Autres produits			985	12	973	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			643 220	671 602	28 382-	4.23-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			137 615	156 711	19 096-	12.19-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 462	3 191	1 271	39.82
Salaires et traitements			316 030	356 413	40 383-	11.33-
Charges sociales			111 539	137 832	26 293-	19.08-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				145	145-	100.00-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 043	3 391	1 652	48.72
Total des Charges d'exploitation (II)			574 689	657 684	82 994-	12.62-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 531	13 918	54 612	392.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 346	444-	3 790	853.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 346	444-	3 790	853.60
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 636	2 724	1 912	70.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 636	2 724	1 912	70.17
2. Résultat financier (V-VI)	1 290-	3 168-	1 878	59.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	67 241	10 750	56 491	525.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 880	1 880-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 880	1 880-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 485	6 485-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		6 485	6 485-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 605-	4 605	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 494	922	11 572	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	646 566	673 038	26 472-	3.93-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	591 819	667 815	75 996-	11.38-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	54 747	5 223	49 524	948.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	3 346	444-
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	3 858	1 976

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 382 997.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 633 700.00 Euros et dégageant un bénéfice de 54 746.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Déménagement du siège social
Au 1er mars 2023, la société a transféré son siège social au 29 Boulevard Edgar Quinet Paris 14ième.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TAACK est depuis le 01/01/2018 membre d'un groupe au sens de l'intégration fiscale (article 233 A à Q) dont la société mère est CITEL GUICHARD.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 500		
TOTAL GENERAL	4 500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 500	4 500
TOTAL GENERAL			4 500	4 500

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 500			4 500
TOTAL GENERAL	4 500			4 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	790	790	
Groupe et associés	367 786	367 786	
Charges constatées d'avance	7 083	7 083	
TOTAL	375 659	375 659	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	145	145		
Fournisseurs et comptes rattachés	54 139	54 139		
Personnel et comptes rattachés	22 631	22 631		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 929	26 929		
Taxe sur la valeur ajoutée	122 855	122 855		
Autres impôts taxes et assimilés	2 690	2 690		
Groupe et associés	13 006	13 006		
TOTAL	242 396	242 396		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	20 000			20 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Emprunts et dettes financières diverses	512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 740
Dettes fiscales et sociales	31 985
Total	37 382

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	367 786		
Emprunts et dettes financières diverses	13 006		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	633 700
Total	633 700

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	60 000
Total	60 000

Une rémunération a été versée aux membres des organes de direction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 636	3 346
Dont entreprises liées	3 858	3 346

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 583
Indemnité de fin de carrière	6 583	
Total (1)		6 583

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel a été estimé la somme actualisée de 6 583 euros, charges sociales comprises.

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul sont :
- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- évolution des salaires (cadres et non cadres) : 2%
- turn over calculé par individu (augmentation avec l'âge)
- taux d'actualisation de 3,17%

Engagements reçus

NEANT

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CITEL GUICHARD	SAS	759 778	75014 PARIS

Henri Guichardie certifiée con
2C20CC53AA264A6...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 382 997.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 633 700.00 Euros et dégageant un bénéfice de 54 746.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Déménagement du siège social
Au 1er mars 2023, la société a transféré son siège social au 29 Boulevard Edgar Quinet Paris 14ième.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TAACK est depuis le 01/01/2018 membre d'un groupe au sens de l'intégration fiscale (article 233 A à Q) dont la société mère est CITEL GUICHARD.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 500		
TOTAL GENERAL	4 500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 500	4 500
TOTAL GENERAL			4 500	4 500

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 500			4 500
TOTAL GENERAL	4 500			4 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	790	790	
Groupe et associés	367 786	367 786	
Charges constatées d'avance	7 083	7 083	
TOTAL	375 659	375 659	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	145	145		
Fournisseurs et comptes rattachés	54 139	54 139		
Personnel et comptes rattachés	22 631	22 631		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 929	26 929		
Taxe sur la valeur ajoutée	122 855	122 855		
Autres impôts taxes et assimilés	2 690	2 690		
Groupe et associés	13 006	13 006		
TOTAL	242 396	242 396		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	20 000			20 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Emprunts et dettes financières diverses	512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 740
Dettes fiscales et sociales	31 985
Total	37 382

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	367 786		
Emprunts et dettes financières diverses	13 006		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	633 700
Total	633 700

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	60 000
Total	60 000

Une rémunération a été versée aux membres des organes de direction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	4 636	3 346
Dont entreprises liées	3 858	3 346

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 583
Indemnité de fin de carrière	6 583	
Total (1)		6 583

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel a été estimé la somme actualisée de 6 583 euros, charges sociales comprises.

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul sont :
- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- évolution des salaires (cadres et non cadres) : 2%
- turn over calculé par individu (augmentation avec l'âge)
- taux d'actualisation de 3,17%

Engagements reçus

NEANT

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
CITEL GUICHARD	SAS	759 778	75014 PARIS